

Fiche Google Suspendue

Comment faire rétablir votre fiche d'établissement ?



Étape 1

Assurez-vous que votre fiche respecte les politiques de Google et que les informations renseignées sont exactes.

[Consignes de Google](#)



Étape 2

Accédez au formulaire de rétablissement de fiche Google et répondez aux questions posées.

[Aller sur le formulaire](#)



Étape 3

Dans le champ dédié, fournissez des preuves que votre établissement existe réellement : attestation fiscale, facture, photo de la devanture...



Étape 4

Attendez le retour par mail de Google. Si la suspension est levée, votre fiche apparaîtra à nouveau sous 2 à 3 jours.



Étape 5

Google peut vous demander d'effectuer des modifications supplémentaires : un nouvel examen sera alors effectué.



Étape 6

Dans le cas où Google refuse de lever votre suspension, notez qu'il est possible de faire appel de cette décision.



Fiche suspendue : deux cas de figure

Dans le cas d'une **suspension souple**, vous perdez l'accès à votre fiche et ne pouvez plus la modifier, mais elle reste visible par les internautes.

Dans le cas d'une **suspension dure**, vous perdez vos droits de modifications et la fiche Google n'apparaît plus dans le local pack.



Pourquoi votre fiche est-elle suspendue ?

Violation des politiques de Google

Diffusion d'informations trompeuses, de contenu inapproprié, de faux avis...

Problèmes de propriété

Fiche revendiquée par quelqu'un d'autre ou propriété contestée

Signalement d'un utilisateur

La fiche a été signalée par un ou plusieurs internautes

Activités suspectes

Changements fréquents de nom ou adresse, comportements inhabituels...